

VAZIVA

Société anonyme au capital social de 1.769.706 euros

Siège social : 31-35 rue de la Fédération, 75015 Paris

817 609 266 RCS Paris

(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 5 MAI 2022

I. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La société consolide sa croissance du Chiffre d'affaires avec une progression par rapport à 2020 de 45% à 6.027 M€ malgré la crise sanitaire qui a impacté et retardé de nombreuses décisions.

La saisonnalité du chiffre d'affaires joue toujours un rôle important avec 70% des ventes effectuées au quatrième trimestre avec les dotations Noël et rentrée des classes.

Le dernier trimestre a vu l'arrivée de nouveaux comptes grâce à une opération spéciale « découverte », nombre d'entre eux resteront en 2022 pour les dotations vacances en Juin, ce qui devrait lisser les revenus sur l'année et renforcer les taux de croissance sur le 1^{er} semestre.

Avec le remboursement total de la dette obligataire arrivée à maturité en 2021 pour un montant de 1.5M€ ainsi que les honoraires des prestataires pour la cotation boursière, Les marges d'exploitation ont été réduites mais restent néanmoins au-dessus du seuil de rentabilité avec 50K€ de résultat.

Au jour de la présente, de nouveaux clients de référence comme Boursorama ou Stellantis nous ont rejoint pour valider un taux de croissance à trois chiffres par rapport au 1^{er} semestre 2021 avec environ 4M€ de C.A. estimé au 30 Juin 2022.

La société a renforcé l'équipe commerciale, et deux commerciaux seniors sont chassés dans le premier semestre 2022 pour le segment dotation déjeuner. Ce relais de croissance permettrait de lisser les ventes sur l'année en cours.

2021 a été l'année de la transformation de la société en S.A. en vue d'aller sur le marché réglementé et proposer aux investisseurs des critères fondamentaux de qualité. La prochaine étape sera l'arrivée de nouveaux prescripteurs qui viendront consolider les critères de croissance du C.A et des marges en 2022.

L'intégration des actifs intangibles logiciel pour un montant de 13.5M€ devrait permettre d'augmenter les actifs et les fonds propres alors que les actifs immobilisés en 2021 sont de 1.21M€ et le niveau des fonds propres à 4M€, ces derniers ont bénéficié de primes d'émission de 3.1M€ en 2021 (valeur d'émission) sur trois augmentations de capital successives détaillées comme suit :

Par décision du 25 septembre 2020, l'assemblée générale a décidé une augmentation de capital d'un montant maximum de 30.000 €, par émission de 30.000 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale avec une prime d'émission de 9 € chacune, avec suppression du droit de souscription au profit de personnes désignées. Usant des pouvoirs conférés par l'assemblée générale, le Président a décidé de limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies, soit 274.000 €, prime d'émission incluse. Le 29 janvier 2021, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 27.400 € avec une prime d'émission de 246.600 €.

Par décision du Président en date du 2 septembre 2021, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 3.090 € par la conversion de 30.900 OC VAZIVA 2017, émises au pair avec une prime d'émission de 9 € par action.

Par décision du 27 septembre 2021, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 239.320 €, pour le porter de 1.472.768 € à 1.712.088 €, par émission de 239.320 actions de 1 € de valeur nominale, avec une prime de 9 € chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription, à libérer en numéraire par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Par décision du Président en date du 29 septembre 2021, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 239.320 € par la création de 239.320 actions de 1 € de valeur nominale.

Par décision du 3 novembre 2021, l'Assemblée Générale a :

- décidé la transformation de la société par actions simplifiée en société anonyme à compter du même jour ;
- désigné en qualité d'administrateurs pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :
 - o Monsieur Patrick BERTHE ;
 - o Monsieur Henri RIOU ;
 - o Monsieur Christophe KOURDOULY ;
 - o Monsieur Guillaume PITHILOUD.

Par décision du 3 novembre 2021, le Conseil d'Administration a :

- désigné Monsieur Patrick BERTHE en qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- décidé que les fonctions du Directeur Général seront exercées par le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Patrick BERTHE.

Par décision du 26 novembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 57 618 €, pour le porter de 1.712.088 € à 1.769.706 €, par émission de 57 618 actions de 1 € de valeur nominale, avec une prime de 18 € chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription, à libérer en numéraire.

II. Analyse de l'évolution des affaires

Dans la mesure nécessaire à la compréhension de l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la société :

La société continue sa croissance dans le segment cartes cadeaux et vacances, elle espère lancer les dotations déjeuner au T3 2022 avec l'attribution du statut émetteur de titres restaurant émis par la CNTR (Commission nationale des titres restaurant).

III. Principaux risques et incertitudes

Nous vous indiquons également les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

La société a consolidé sa position commerciale en prenant appui sur de nouveaux partenaires et poursuit son effort d'investissement en mode « start-up ». Comme toutes les start-ups, elle doit assurer son financement auprès de tiers tant que les volumes d'activité traités ne permettront pas de dégager un volume de marge suffisant pour couvrir ses charges fixes.

IV. Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il est précisé qu'entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport les événements importants suivants sont survenus :

Des clients stratégiques tels que CFDT Services, Stellantis, Boursorama, Institut Pasteur ont signé avec Vaziva pour 3 ans. Un syndicat, une banque et Pasteur renforcent l'image de marque de l'entreprise et sa capacité à séduire des clients éminents dans leurs secteurs d'activité.

V. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Il est précisé qu'à court terme, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont les suivantes :

Les perspectives de croissance resteraient soutenues grâce à l'arrivée de nouveaux clients de renom arrivés par des salons professionnels ou de partenaires stratégiques dans le domaine du conseil.

VI. Filiales et participations

Nous vous informons que la Société ne détient aucune filiale et ni aucune participation dans le capital d'autres sociétés.

VII. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2021 :

La participation des salariés au capital n'a pas été effectuée N-1 ; cette démarche est envisagée en 2022 selon les résolutions de l'AG du 5 mai 2022.

VIII. Exposé sur les résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 6.027.067 € contre 4.228.734 € pour l'exercice précédent, représentant une variation de 42,53 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 6.106.957 € contre 4.244.897 € pour l'exercice précédent, représentant une variation de 43,87 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 6.016.333 € contre 3.986.028 € pour l'exercice précédent, représentant une variation de 50,94 % par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à 90.623 € contre 258.869 € pour l'exercice précédent, représentant une variation de -64,99 % par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous informons que l'effectif salarié moyen de la Société au cours de l'exercice écoulé s'est élevé à 12 salariés contre 11 salariés pour l'exercice précédent, représentant une variation de 9,09 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des traitements et salaires pour l'exercice écoulé s'est élevé à 592.984 € contre 469.098 € pour l'exercice précédent, représentant une variation de 26,41 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales pour l'exercice écoulé s'est élevé à 230.658 € contre 180.468 € pour l'exercice précédent, représentant une variation de 27,81 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des produits financiers pour l'exercice écoulé s'est élevé à 14.500 € contre 100 € pour l'exercice précédent.

Le montant total des charges financières pour l'exercice écoulé s'est élevé à 153.310 € contre 63.661 € pour l'exercice précédent, représentant une variation de 140,82 % par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à une perte de 138.810 € contre une perte de 63.561 € pour l'exercice précédent, représentant une variation de 118,39 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à une perte de 48.186 € contre un bénéfice de 195.308 € pour l'exercice précédent soit une variation de -124,67 % par rapport à l'exercice précédent.

En l'absence de résultat exceptionnel, contre une perte exceptionnelle de 20.398 € au titre de l'exercice précédent, l'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort ainsi à un crédit d'impôt de 112.845 € contre un crédit d'impôt sur les sociétés de 672 €.

Ainsi, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 64.659 € contre un bénéfice de 175.582 au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -63,17 % par rapport à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 5.337.184 € contre 3.061.906 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 74,31 % par rapport à l'exercice précédent et les capitaux propres s'élevaient à 4.420.979 € contre 1.157.829 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 281,83 % par rapport à l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

IX. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

X. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 64.659 €, en totalité au crédit du compte « Report à nouveau » débiteur.

Ainsi, le solde comptable du compte « Report à nouveau » serait ramené de la somme négative de 747.374 € à la somme négative de 682.715 €.

XI. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

XII. Dépenses non déductibles fiscalement

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires » et de frais généraux non déductibles, tels que visés aux articles 39,4 et 39,5 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux actionnaires, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées aux articles 39,4 et 39,5 dudit code.

XIII. Contrôle des Commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

XIV. Situation des mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous informons que le mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement le Cabinet VIZZAVONA et Monsieur Guillaume BELLAICHE, arrivent à expiration.

Nous vous proposons de nommer :

- **La société BM&A**
SAS au capital de 1 200 000 €,
dont le siège social est sis 11 rue de LABORDE 75008 PARIS,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 348 461 443

en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du Cabinet VIZZAVONA, Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Nous vous informons en outre que les conditions rendant nécessaire la désignation d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant ne sont pas réunies. En conséquence, il n'y a pas lieu à désigner un Commissaire aux comptes suppléant.

XV. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

a. Modalités d'exercice de la direction générale

Conformément à l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence Monsieur Patrick BERTHE assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Sauf modification du mode d'exercice de la Direction Générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

b. Listes des fonctions et mandats exercés

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires, sociaux de la Société durant l'exercice.

Noms	Fonctions et mandats exercés dans la Société	Autres mandats
M. Patrick BERTHE	- Président du Conseil d'Administration - Directeur Général - Administrateur	ID DISTRIBUTION
M. Henri RIOU	Administrateur	
M. Christophe KOURDOULY	Administrateur	
M. Guillaume PITHIoud	Administrateur	

c. Tableau des délégations

DELEGATION DE COMPETENCE
- Assemblée générale 27 septembre 2021 : Délégation de compétence au Président (sous forme de SAS) - Nature de l'augmentation du capital envisagée : émission de 239.320 actions de 1 € de valeur nominale, avec une prime de 9 € chacune avec suppression du droit préférentiel de souscription - Montant de l'augmentation du capital envisagée : 239.320 € - Modalités de l'augmentation du capital : à libérer en numéraire par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société - Durée de la délégation de compétence : 18 mois

- Décision du Président constatant la réalisation de l'augmentation du capital : en date du 29 septembre 2021

- Assemblée générale extraordinaire 26 novembre 2021 : Délégation de compétence au Conseil d'administration
 - Nature de l'augmentation du capital envisagée : émission de 26.316 actions de 1 € de valeur nominale, avec une prime de 18 € chacune avec suppression du droit préférentiel de souscription
 - Montant de l'augmentation du capital envisagée : 26.316 €
 - Modalités de l'augmentation du capital : à libérer en numéraire
 - Durée de la délégation de compétence : 18 mois
 - Réunion de Conseil d'administration constatant la réalisation de l'augmentation du capital DU 22 décembre 2021

NATURE DES INDICATIONS	2017	2018	2019	2020	2021
I. – Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social.					1.769.706 €
b) Nombre d'actions émises.					1.769.706 €
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.					0
II. – Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxe.					6.027.067 €
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.					(45.847) €
c) Impôts sur les bénéfices.					-112.845€
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.					64.659 €
e) Montant des bénéfices distribués ⁽¹⁾ .					0 €
III. – Résultat des opérations réduit à une seule action ⁽²⁾ :					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.					0,04 €
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.					0,04 €
c) Dividende versé à chaque action ⁽¹⁾ .					0 €
IV. – Personnel :					
a) Nombre de salariés.					12
b) Montant de la masse salariale.					592.984 €
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc).					230.658 €

⁽¹⁾ Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.

⁽²⁾ Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y a lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.


 Romain BERTHE
 05/05/2022